



COMMUNE de WOLSCHWILLER

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Haut-Rhin

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il est nécessaire de s'inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne ou au secrétariat de la mairie.

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir **deux conditions cumulatives**.

Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- posséder la **nationalité française** ;
- être **majeur** (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
- jouir de ses **droits civils et politiques**.

Avoir une attache avec la commune au titre de :

- son domicile principal
- sa qualité de contribuable
- sa qualité de gérant de société.

Attention : l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique mais nécessite une démarche de votre part (sauf pour les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans voir nota ci-dessous).

Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale de la Commune

Soit en ligne : service est accessible avec FranceConnect ou un compte Service-Public.fr.

Ce service vous permet de :

- * savoir **sur quelle liste électorale** vous êtes inscrit(e)
- * connaître **l'adresse de votre bureau de vote**
- * connaître votre **numéro national d'électeur**
- * savoir si vous avez des **procurations en cours**
- * télécharger votre **attestation d'inscription sur les listes électorales**

Soit au secrétariat de la mairie.

*Nota concernant l'inscription automatique des jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans : ***l'Insee inscrit automatiquement les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans.****

L'Insee se base sur les informations que vous avez données lors de votre recensement citoyen.

En conséquence, vous êtes inscrit d'office sur la liste électorale de la commune où vous vous êtes fait recenser.